



CODIR GESMA 06/04/23



Présents : C Prégniard, F. Boerkmann, A. François, C. Jouin, A. Vernier, F. Damato

Excusé : M Vergnaud, M Delage, D Lachgar,

Invité : C. Mounier

Ordre du jour

Approbation du précédent codir

CR codir du 07/03/2023 : OK

Visite locaux proposés par la Mairie

Réponse écrite transmise.

Été actif

Angélique souhaite arrêter, Christian reprend.

Seulement Chalais, Garde Le Pontaroux et Montmoreau. Après le 17 juillet.

Tarif : 10 € repas compris, transport 0.60 €/km=>Mis à jour dans la fiche fourgon sur le site.

Cadre technique

Démission (mail reçu) Richard Tallet pour raisons professionnelles

Pour la fin de l'année : Philippe Tisseuil sera le cadre technique responsable de la commission.

Inscriptions saison 2023/2024

La réunion des cadres aura lieu courant juin 2023 : Désignation des responsables de formations (toutes formations : technique, nap, apnée, PSP etc) pour la saison 2023/2024.

Lors d'une inscription d'une personne : Orienter vers les responsables de formations qui devront récupérer les dossiers et tenir à jour leur liste afin de limiter si nécessaire le nombre de personnes.

Pré-inscription en juin, pour les adhérents 2022/2023.

Il est envisagé de modifier le système de qr-codes :

Mail automatique en fin de semaine pour indiquer le nombre de séances faites.

Inscriptions suivant activités favorites ou vers autres activités si « complet ».

Suivi administratif et financier

Faire une AG extraordinaire pour régler le problème récurrent des tarifs d'inscription

La cotisation annuelle est composée de :

La licence FFSSM tarif fixé par la fédé

La part CODEP fixé par le CODEP

L'assurance individuelle fixée l'assureur pris par la fédé

L'adhésion au club : tarif fixé par le comité directeur lors du dernier CODIR de fin de saison.

GESMA

Affiliée FFESSM 02 16 007

Association loi 1901 - n°siret : 485 166 656 00010 ape 926C

Siège social: 64 rue Montauzier 16000 Angoulême

Adresse postale: chez M. Boerkmann, 12 res Le Pallain, 16400 Puymoyen

Ag avec repas fin de saison : 23 juin salle Tabarly ?

60 ans du club en novembre 2023

Date : 25 novembre 2023

Lieu : salle des fêtes pour Gond Pontouvre pour 150 – 200 personnes

Groupe organisateur :

Michel D, Salmi, Evelyne, Estelle, Philippe T,
Prochaine réunion le 27/04 à 18h à Montauzier

Défiscalisation des frais km

En cours

Sorties techniques (Pour information)

Plongeurs OR (3) et N1(17) : Première plongée offerte par le Gesma

Dates des sorties :

OR et N1 : 17 et 18/06

N2 : 18 au 21/05

N3: 13-14/05 à Arzon ; 27-29/05 à Argeles;15-17/09 à Argeles ;3-4/06 à Hendaye ;31/09-01/10 à Hendaye

Défraiement de 35 € ou crédit d'impôt par encadrant

Une reprise de l'Annexe 1 (paragraphes 4 et 5) est à faire afin de rendre plus clair le principe.

Formation Handi

Proposition de prendre en charge 15 € par le GESMA : une dizaine de personnes (15 max)

2eme semestre 2023

1 journée théorie le samedi

1 soirée pratique 19-23 h

Nautilis

Fuite sur la rampe de gonflage ~~sur~~ un robinet condamné

Aspiration fosse : mail de Christian (complètement éteint)

Ré-épreuve bouteilles

5 blocs refusés

Jcd préconise l'achat de 4 blocs en 12 L (acté pour 4 de 12l court) voir avec Marc et Jean-Luc pour choisir la marque (subvention facture au nom du CODEP)

Secourisme

⇒ 05/04 à 20.30 : oxygénothérapie (5 personnes, bouteille O2 remplacée, sac OK)

⇒ 15/05 à 20.30 : désobstruction des voies aériennes et l'inconscience

GESMA

Affiliée FFESSM 02 16 007

Association loi 1901 - n°siret : 485 166 656 00010 ape 926C

Siège social: 64 rue Montauzier 16000 Angoulême

Adresse postale: chez M. Boerkmann, 12 res Le Pallain, 16400 Puymoyen

Matériel

Subvention CODEP : On achète quoi ? : 4 blocs de 12l
Pour obtenir la subvention : envoyer un devis au CODEP de minimum 500 €, budget dépendant du nombre d'adhérents, 50% pris en charge par le CODEP
Le GESMA n'a plus que 300 € de subvention à obtenir (à contrôler) ~~xx~~ 600 € à dépenser

NAP

Ronde des Lamentins 23/04/23 : toutes les autorisations sont arrivées.
Descente de la Boutonne : 10 compétiteurs (Eric Soulan 1^{er} sur le 2 300m)

PSP

18 mars : PSP du CODEP à Nautilus :
Bien réussi malgré l'absence de l'ACERS à TENEFIFE le CSAR aux Philippines.
Christian arrête la PSP.

Apnée

Sorties à Civaux prévues pour la saison 2023-2024
Proposition : 6 personnes maxi +1 encadrant
Demander la motivation
3 compétiteurs potentiels (2 entraînements/semaine)

Photo/Vidéo/Bio

Lors du repas de fin de saison : diaporama, ou films
Structure du site : maquette proposée par Salmi et Michel

Semi-rigide Hendaye

Utilisation prévue lors des deux week-end validation N3.
Coût assurance complémentaire MAIF : 112€/we

Nettoyage Charente

Opération de nettoyage le 23 septembre : secteur Rives de Charente
De Rive de Charente en allant sur le musée de la BD
Stands sur l'esplanade de Magelis
Philippe Tisseuil responsable
Zone de réception déchets Rives de 16
Affiche serait faite par cleanwalker

Sorties envisagées

- Sortie à Colera réservée à l'Ascension 2023 – Christian – 14 plongeurs inscrits du 17 au 21 mai
- Marseille : 1^{ère} semaine de juillet, 19 plongeurs

GESMA

Affiliée FFESSM 02 16 007

Association loi 1901 - n°siret : 485 166 656 00010 ape 926C

Siège social: 64 rue Montauzier 16000 Angoulême

Adresse postale: chez M. Boerkmann, 12 res Le Pallain, 16400 Puymoyen

- Estartit au 12 au 17 juillet matin : 31 inscrits pour 30 places Evelyne
- Commission loisirs : bilan sondage
- Egypte: croisière SUPERMIX du 14 au 21/10/2023 -13 places - complet- Dominique
- Philippines : mars 2024

Prochain CODIR : 11/05/23

Après CODIR : Bolliger Christophe (Pense aux fromages !)

Fin de réunion : 22h30

La secrétaire de séance : Annie François

le président :

François Boerkmann

GESMA

Affiliée FFESSM 02 16 007

Association loi 1901 - n°siret : 485 166 656 00010 ape 926C

Siège social: 64 rue Montauzier 16000 Angoulême

Adresse postale: chez M. Boerkmann, 12 res Le Pallain, 16400 Puymoyen